

## Évolutions récentes de l'économie gabonaise et de la zone Cémac

# Afritac centre fait le point de l'exécution du programme 2019

MSM

Libreville/Gabon

LE ministre de l'Économie, Jean-Marie Ogan-daga, a ouvert, le 26 mars dernier, à Libreville, les travaux de la 21e réunion du Comité d'orientation d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (Afritac centre).

« Les objectifs de cette réunion sont d'examiner l'ensemble des réalisations d'Afritac centre pour 2019 au profit de ses pays membres, et de nous prononcer sur les priorités du programme de travail pour 2020, et les perspectives de 2021-2022 », a indiqué le coordonnateur d'Afritac centre, Paulo Drummond. Cette rencontre, à laquelle prenaient part les partenaires au développement, a permis au ministre de l'Économie de présenter brièvement les évolutions récentes de l'économie gabonaise et de la zone Cémac, ainsi que les perspectives à moyen et long termes pour lesquelles Afritac centre joue un rôle important dans l'accompagnement des pays de la sous-région.

Selon le membre du gouvernement, en ce qui concerne le Gabon, la mise en œuvre du Plan de relance économique (PRE) conclue avec le Fonds monétaire international (FMI) sur la période 2017-2019 au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC), ainsi que les efforts soutenus de diversification de l'économie



Le ministre de l'Économie, Jean-Marie Ogan-daga, ouvrant les travaux.

entrepris au cours des dernières années, ont permis d'enrayer la trajectoire négative et de stabiliser le cadre macrobudgétaire à l'amorce de l'année 2019. « Ainsi, à fin décembre 2018, l'économie gabonaise a enregistré une croissance estimée à 0,9% contre 0,5% en 2017 ; un taux d'endettement limité à 57,7% du PIB et une reconstitution des réserves de change à plus de trois mois d'importation. Cet effort d'ajustement budgétaire et de redressement économique s'est traduit par trois revues concluantes. Au vu des estimations d'atterrissage de l'année 2018, l'activité économique nationale devrait s'accélérer en 2019, avec une progression du PIB projetée à 2,9%, tiré principalement par le secteur hors pétrole », a expliqué Jean-Marie Ogan-daga. Cette 2e réunion d'Afritac centre au Gabon constitue une plate-forme solide pour la réflexion et les échanges d'expériences, afin d'approfondir les axes stratégiques de l'économie du Gabon et de la

Cémac. Initiative du FMI et ses partenaires pour le renforcement des capacités



Les participants autour du ministre de l'Économie à la fin de la cérémonie d'ouverture des travaux.

macroéconomiques en Afrique centrale, Afritac centre travaille en étroite collaboration avec neuf

pays membres. La présente réunion marque la fin du mandat du Gabon à la présidence

du comité d'orientation. Au terme de celui-ci, le Gabon devra passer le flambeau au Cameroun.

## Afrique/Emplois

# Les bienfaits du commerce en ligne

MSM

Libreville/Gabon (Source : Ecofin)

LE commerce en ligne générera 3 millions d'emplois sur le continent africain d'ici 2025. C'est ce qu'a indiqué le cabinet Boston Consulting Group dans un rapport publié cette semaine.

D'après le rapport, 58% des nouveaux emplois créés par le commerce en ligne devraient concerner les biens de consommation. 18% de ces emplois concerneront les services tandis que 9% concerneront le secteur des voyages et de l'accueil. Ceci devrait permettre au continent de juguler le problème de chômage que traverse le continent dans un contexte

de hausse importante de la démographie. D'ici 2030, la population africaine en âge de travailler devrait passer à un milliard de personnes contre 705 millions en 2018. D'après la Bad, près de 12 millions de nouveaux emplois doivent être créés sur le continent chaque année pour contenir le chômage.

Pour atteindre cet objectif, le rapport de l'entreprise américaine indique que les gouvernements doivent associer le secteur privé aux investissements publics, pour développer les infrastructures nécessaires au développement de l'économie numérique. Ceci devra également s'accompagner d'une meilleure réglementation du secteur par les États du continent.




## COMMUNIQUÉ

### AVIS AUX EMPLOYEURS

La Direction Générale de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) rappelle à l'ensemble des Employeurs que le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la **Direction du Recouvrement et du Contentieux (DRC)**, sise au quartier Glass, depuis le 3ème Trimestre 2015.

A cet effet, les employeurs non à jour du versement de leurs cotisations sociales à l'égard de la Caisse, sont priés de bien vouloir régulariser leurs situations respectives, dans un délai d'un (01) mois, à compter de la publication du présent avis.

Passé ce délai, les pénalités suivantes leurs seront appliquées :

- **Majoration pour non déclaration des salaires : 25% de la dernière DTS/Taxation d'office (Art.47 de Ord.0022/PR/2007) ;**
- **Majoration pour paiement tardif : 2% par mois et fraction de mois de retard (Art.44-al.2 Ord.0022/PR/2007).**

Par ailleurs, tenant compte du contexte économique du moment, la Caisse invite les entreprises en sérieuses difficultés à se rapprocher de la DRC pour solliciter des mesures d'accompagnement quant au règlement de leurs dettes sociales.

Cependant, dans le but de garantir la pérennité du système de financement de l'Assurance Maladie Obligatoire, la Caisse entend procéder le cas échéant au recouvrement forcé des sommes dues. Elle se réserve ainsi le droit de requérir le paiement des cotisations sociales notamment par voie **d'Avis à Tiers Détenteur (ATD)**.

Fait à Libreville, le 26 Mars 2019

Le Directeur Général

**Renaud ALLOGHO AKOUE**




**La solidarité a un sens**